

L'ENCRE DES FILOUS.

“ Le docteur Quesneville croit avoir inventé une *encre des dames* dont les caractères ne durent pas plus longtemps que les sentiments qu'ils expriment ; mais cette invention est déjà ancienne, et se débite, en Amérique, sous le nom d'*encre des quatre voleurs*, qui ne dure qu'autant que la probité d'un filou ; je puis en parler, car j'en ai été victime il y a plus de quinze ans. Voici le fait, qui servira de leçon à d'autres ; car l'inventeur exerce aujourd'hui, dans la capitale de la France, le métier de faiseur d'affaires de toute espèce, ce qui lui permet de signer une infinité de marchés.

Arrivé d'Amérique à Bruxelles pour guérir certain mal de bouche, j'eus occasion de passer avec lui, un contrat sous seing privé, par lequel il devait me rembourser 6,000 francs dans un an.

Les deux copies collationnées, je signai avec l'encre de mon écritoire ; pendant ce temps, il débouchait un petit flacon et avait déjà trempé sa plume dedans, quand je lui poussai mon écritoire, en lui tendant ma plume d'oie, qu'il refusa, en me disant : “ Je ne puis plus écrire “ qu'avec une plume d'acier et une encre qui ne “ la ronge pas et que je porte toujours avec “ moi. Voyez, me dit-il, quel beau noir !”

Nous échangeâmes nos contrats dûment signés ; je mis le mien de côté, et je n'y pensais plus, quand il vint, au bout de l'année, non pas me payer, mais me demander une nouvelle somme de 15,000 francs, que je lui refusai.— Vous n'avez donc plus confiance en moi ? me dit-il.— Nous verrons quand vous m'aurez rendu les six mille francs qui sont échus.—C'est une injure qui vaut plus que cette petite somme ; je veux bien ne rien vous réclamer, mais nous sommes quittes. J'ai bien l'honneur de vous saluer.—C'est ce que nous verrons, lui criai-je en sortant.

Je le fis aussitôt assigner et portai mon double à l'avocat, qui perdit naturellement mon procès ; car il ne restait que ma signature sur ce marché, qui fut considéré comme un simple projet auquel on n'avait pas donné suite.

J'eus beau chercher à la loupe des traces de la signature du filou : aucun réactif ne la fit reparaître.

Qu'on se le dise !”

JOBARD.

Quelqu'un a pris la peine de compter le nombre de mots employés par différents auteurs ; les calculs ont démontré que Molière s'est servi de 8,000 mots ; Corneille, de 7,000 ; Shakespeare, de 15,000 ; Voltaire et Goëthe, de 20,000 chacun. Le *Paradis perdu* de Milton contient 8,000 mots, et l'Ancien Testament, 5,642.

AMOUR FILIAL.

I.

UN NOBLE DÉVOUEMENT.

Cette année-là, le sombre hiver sévissait rigoureusement. La neige entassée sur les monts, s'en détachait avec fracas et tombait en avalanches sur nos plaines défléuries. La nature paraissait enveloppée d'un linceul de mort. Tout, dans l'atmosphère terrestre, était triste et décoloré : pas le moindre rayon de soleil qui rappelait un beau jour.

Mais qu'importe le froid aux favoris de la fortune ? Qu'importe au riche la misère du temps ? Le sombre aspect de la nature n'est-il pas pour lui une surexcitation aux plaisirs ?

Ah ! ils ne pensent pas, ces élus de la terre, emportés par le tourbillon du monde, ils ne pensent pas, au milieu de ces soirées somptueuses où l'or coule à grands flots, tandis qu'ils respirent le nard de la joie, que des familles, déshéritées des faveurs mondaines, vont mourir de détresse et de misère, de faim ou de froid...

Et pourtant, ô riches insensibles, un peu de cet or, dont vous ne savez que faire, répandrait autour de vous le bonheur et la consolation ; un peu de cet or, dont vous êtes gorgés, vous ferait aimer, chérir, adorer du pauvre honteux, qui n'a pu obtenir de vous un seul regard de bienveillance ou de soulagement ; sa voix pure, humblement suppliante, s'éleverait en votre faveur jusqu'à Dieu même, et obtiendrait de sa miséricorde infinie un souvenir de bonté, qui sortirait vos noms orgueilleux de l'éternel oubli, en mémoire de vos bienfaits.

Ah ! c'est que cette année-là, le froid était si rigoureux et le pain si cher !

Dans une chétive cabane, ouverte de toutes parts aux intempéries des saisons, étaient assis un jeune homme et une jeune fille. Tout près d'eux, reposait sur un lit de misère et de douleur, une pauvre mère, languissante et malade. Un sommeil vaporeux, mais tranquille, seule richesse du malheureux, semblait avoir dissipé pour un instant ses chagrins, ses peines et ses souffrances. Contemplant avec amour et souci les traits altérés de sa pauvre mère, le jeune homme demandait à sa sœur des nouvelles de la santé qui leur était si chère.

— Toujours plus mal, répondit Marie, et, comment pourrait-elle aller mieux, quand nous manquons de bois pour faire un peu de feu et réchauffer ses membres engourdis ; quand nous manquons de pain pour apaiser la faim qui la dévore ? Charles, mon bon frère, nous sommes bien à plaindre, et encore plus malheureux !

En ce moment, la pauvre femme poussa un cri plaintif : la douleur l'avait réveillée... En voyant ses enfants près de son lit, elle s'écria : O mon Dieu ! pourquoi donc ne pas me rappeler à vous ?